

COVID-19 : Les déchèteries de l'agglomération rouvrent leurs portes à compter du 29 avril

À compter du mercredi 29 avril, Troyes Champagne Métropole (TCM) procède à la réouverture de sept de ses huit déchèteries, aux jours et horaires habituels. Les usagers devront respecter des consignes strictes pour garantir la santé de tous et le bon fonctionnement des sites. La distribution des masques en tissu par TCM débute ce samedi matin dans les communes de l'agglomération (hors Troyes).

o Réouverture des déchèteries

Fermées depuis le début du confinement, sept des huit déchèteries de Troyes Champagne Métropole (Bucey-en-Othe, La Chapelle Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Sainte-Savine, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Lyé et Vauchassis) rouvrent **à partir de ce mercredi 29 avril aux horaires habituels (voir pièce jointe).**

La déchèterie de Lusigny-sur-Barse, gérée par la SIEDMTO, demeure fermée jusqu'à nouvel ordre (les habitants de l'ancienne communauté de communes *Seine Barse* sont invités à se rendre dans les sept autres déchèteries).

Afin de limiter les risques pour les agents présents dans ces déchèteries, pour les personnes qui s'y rendent, mais aussi pour le bon fonctionnement des sites, des consignes sont à respecter.

Ainsi, **l'accès est gratuit et strictement limité aux particuliers** selon les règles suivantes :

- Les véhicules dont le **premier chiffre de la plaque d'immatriculation** est pair (XX 024 XX ou 2 4 XX 10) sont autorisés à se rendre à la déchèterie les jours pairs de chaque mois (2, 4, 6, etc.) ;
- Les véhicules dont le **premier chiffre de la plaque d'immatriculation** est impair (XX 135 XX ou 13 XX 10) sont autorisés à se rendre à la déchèterie les jours impairs de chaque mois (1,3, 5, etc.).

De plus, **pas plus d'un passage par semaine ne sera autorisé et une seule personne par véhicule** sera acceptée. En cette période de confinement, les utilisateurs des déchèteries doivent se munir d'une **attestation de déplacement dérogatoire** en ayant coché la case : « Déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

A l'intérieur de chaque déchèterie, le dépôt d'encombrants et matériels a lieu comme suit :

- Accueil par deux agents qui orientent les usagers et régulent la circulation ;
- **Trois véhicules maximum autorisés** à l'intérieur de la déchèterie. Chaque usager doit attendre dans son véhicule avant d'accéder aux quais de déchargement. Une sortie de véhicule permettant l'entrée d'un nouveau, il sera demandé de procéder rapidement aux dépôts des déchets suivant les indications données par l'agent. ;
- Obligation de **respecter la distanciation sociale** entre usagers et personnel encadrant

(2 mètres minimum) et les gestes barrières en vigueur ;

- **Port d'un masque et de gants fortement conseillé** (*a minima* se couvrir le bas du visage) ;
- **Aucun véhicule de plus d'1,90 mètre de hauteur** autorisé, les barrières de hauteur restant fermées ;
- **Déchargement des déchets uniquement assuré par les usagers**, sans l'aide des agents présents sur place pour raison de sécurité ;
- Aucun matériel mis à disposition (diable, pelle, balai, brouette...).

Une fois le déchargement réalisé, interdiction de stationner dans ou devant la déchèterie. Bien évidemment, le déchargement de déchets devant la déchèterie est strictement interdit.

Afin de limiter les risques sanitaires et d'optimiser la rotation à l'intérieur des sites, il est demandé aux usagers, **avant de se rendre en déchèterie**, de :

- S'assurer du caractère indispensable de leur déplacement. S'il est possible de patienter quelques jours pour atteindre la date annoncée de déconfinement (lundi 11 mai), cela est préférable. L'objectif est d'éviter une fréquentation trop importante et une attente prolongée à l'entrée de la déchèterie ;
- Trier leurs déchets par catégorie, afin de décharger ces déchets plus efficacement et de rester le moins de temps possible sur place ;
- Reporter l'évacuation des objets lourds et très encombrants à une date ultérieure.

o Livraison des masques alternatifs aux communes de Troyes Champagne Métropole

La livraison de masques alternatifs en tissu aux communes de Troyes Champagne Métropole (hors Troyes) **se déroulera le samedi 25 avril au matin**, pour les communes de moins de 1500 habitants à destination de tous les habitants de plus de 10 ans et pour les communes de plus de 1500 habitants à destination des habitants de plus de 70 ans (les communes de plus de 1500 habitants seront livrées à partir du lundi 4 mai pour les habitants entre 10 et 69 ans).

Huit camions militaires du 5e Régiment de Dragons sont mobilisés pour assurer cette livraison à l'ensemble des communes ; la distribution des masques étant ensuite assurée par chaque commune de l'agglomération, sous la responsabilité des maires, aux habitants de plus de 10 ans.

A Troyes, pour les trois premières journées de distribution des masques, mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 avril, en porte-à-porte pour les plus de 70 ans et sur six sites répartis dans les différents quartiers de la ville pour les habitants âgés de 10 à 70 ans, **10301 masques alternatifs ont déjà été distribués** comme suit.

Porte-à-porte (personnes de plus de 70 ans) : 1362 masques distribués

COSEC des Sénardes : 1044 masques distribués

Centre René-Peltier (Chartreux) : 1389 masques distribués

Maison de quartier des Marots : 1653 masques distribués

COSEC des Vassaules : 1140 masques distribués

Salle Omnisports (Point du Jour et Jules-Guesde) : 1271 masques distribués

Restaurant du Parc des Expositions - Le Cube (centre-ville) : 1556 masques distribués

Le Drive mis en place sur le parking du Cube - Troyes Champagne Expo pour les habitants quel que soit leur quartier a distribué 886 masques.

Pour mémoire, la distribution reprendra le lundi 27 avril.

o Informations

La communication en mode vidéo

Depuis le début du confinement, la communication de la Ville de Troyes et de Troyes Champagne Métropole se passe quasiment exclusivement sur Internet et les réseaux sociaux. Communiqués de presse quotidiens, déclarations de François Baroin, Foire aux questions et vidéos sur les actions menées permettent aux Troyens et habitants de l'agglomération de prendre connaissance des mesures prises par les deux Collectivités en matière de lutte contre la propagation contre le COVID-19 et d'aménagement des services publics : distribution de masques aux habitants, commerces et personnels soignants, collectes des ordures ménagères et de tri, désinfection du mobilier urbain, lancement des inscriptions scolaires, reprise de l'entretien des espaces paysagers, garde des enfants des personnels soignants, importance du confinement, etc. Certaines de ces informations ont fait l'objet de vidéos, format simple, ludique et informatif, tels que la désinfection du mobilier urbain par les services de la Ville de Troyes, ou le lancement des inscriptions scolaires.

Les réseaux sociaux et sites Internet de la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole sont aussi le relai de ce que font d'autres institutions et de ce que mettent en place de nombreuses associations, notamment dans le soutien aux populations en période de confinement.

Mais la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole ont également élargi le champ de leur communication afin de partager avec chacun les compétences des deux Collectivités à travers des vidéos ludiques et positives.

A partir de ce samedi 25 avril, les agents des musées municipaux vous invitent à partager l'Instant Musées et à (re)découvrir les merveilles des musées troyens. Anecdotes, oeuvres, histoires... Pour ce premier rendez-vous, Thomas Morel, conservateur des collections d'art ancien, vous entraîne à travers les collections du musée des Beaux-Arts (à Saint-Loup) et évoque notamment l'une de ses plus belles pièces, *Jupiter rencontrant la nymphe Io*, de

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Charles-Joseph Natoire (1700-1777). Deux statues XIIIe siècle du musée Saint-Loup vous livreront peut-être aussi leurs nombreux mystères... D'autres rendez-vous sont programmés dans les jours à venir, pour mieux connaître nos collections !

Depuis lundi, la page Facebook de la Ville de Troyes vous invite à profiter de **séances d'activités physiques, chaque jour à 10h30, pour garder la forme avec Lucie**, maître-nageur sauveteur dans les piscines municipales, mais aussi coach sportif. Accessibles à tous, faciles à suivre dans son appartement ou sa maison, ces courtes séances de 10 minutes chacune vous permettent de garder la forme, primordiale pour mieux résister au virus. Haut du corps, gainage, bras... trois semaines de « cours collectifs » sont déjà programmés.

Vendredi 17 avril, **Jessy, agent des serres municipales, vous conviait à une « minute jardinage » pour réussir son potager**, alors que la Ville de Troyes autorise de nouveau l'accès aux jardins ouvriers ou familiaux, et que chaque personne disposant d'un bout de jardin ou de balcon peut réaliser son propre potager tout en restant confiné.

Dans les jours qui viennent, d'autres vidéos, seront proposés aux Troyens sur la page Facebook de la Ville : faire son compost soi-même, (re)découvrir les merveilles des musées de Troyes à l'Instant Musées, apprendre une recette de cuisine avec des chefs troyens... En période de confinement, la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole vous aident à vous évader, tout en restant chez vous !

Depuis le 17 mars, ce sont près de 300 000 vues des vidéos postées par nos collectivités qui ont été comptabilisées.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr